

## Bilan de l'activité de la délégation aux droits des femmes (2023-2026)

Instituée par la **loi n° 99-585 du 12 juillet 1999**, la délégation aux droits des femmes du Sénat a été officiellement mise en place le **13 octobre 1999**.

Elle est présidée depuis 2023 par **Dominique Vérien** (Union Centriste - Yonne).

### I. LA DÉLÉGATION EN CHIFFRES

La composition de la délégation aux droits des femmes assure la **représentation proportionnelle des différents groupes politiques** du Sénat, la pluralité **des 7 commissions permanentes** ainsi que la **diversité** de tous les **territoires** (28 départements métropolitains, 3 territoires ultramarins et 2 séries des Français établis hors de France).

### 36 membres

Aux termes de l'article 6 *septies* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires, les délégations aux droits des femmes de l'Assemblée nationale et du Sénat, comptent chacune **36 membres**.



Rapports publiés



Réunions plénières



Auditions  
rapporteuses ou  
présidente



Personnes  
auditionnées



## II. UNE ACTIVITÉ TRIENNALE PARTICULIÈREMENT RICHE ENTRE 2023 ET 2026

### A. Seize rapports d'information, au total, couvrant des enjeux de société majeurs

Au cours de la période, et en incluant le présent rapport d'activité, la délégation a publié **16 rapports d'information (6 dans le cadre de ses missions de contrôles et 9 en lien avec son activité événementielle)**, couvrant une grande pluralité de problématiques en lien avec les droits de femmes et l'égalité :

- les **stéréotypes de genre**, le **sexisme** et les **inégalités professionnelles** (Femmes et IA, Femmes et sciences, Place des femmes dans l'univers du jeu vidéo) ;
- la **précarité** (Femmes sans abri) ;
- les **violences sexistes et sexuelles** (Consentement, Prévention de la récidive du viol, Violences sexuelles comme armes de guerre et Montée en puissance des mouvements masculinistes) ;
- la **parentalité** et les **inégalité économiques** (Familles monoparentales) ;
- et les **droits sexuels et reproductifs** (État des lieux de l'avortement dans le monde).

“

*Bien que non pourvue de compétences législatives, les travaux de la délégation aux droits des femmes **alimentent régulièrement les débats sociaux et législatifs** portés ou relayés par ses membres.*

### B. Des auditions à fort retentissement médiatique

La délégation a également joué un rôle de premier plan dans le débat public grâce à des **auditions et événements à très fort retentissement médiatique** : l'audition de la comédienne et réalisatrice **Judith Godrèche** (29 février 2024), événement médiatique majeur non seulement pour la délégation mais pour le Sénat tout entier, la table ronde #MeToo Cinéma avec l'actrice **Anna Mouglalis** (24 juin 2024), l'audition du juge **Edouard Durand**, alors co-président de la Ciivise<sup>1</sup> (9 novembre 2023), celle des **avocats de Gisèle Pelicot** (22 mai 2025) ou encore la table ronde consacrée à la **prise de parole d'hommes engagés contre les masculinismes et les violences faites aux femmes**, avec la participation notamment du comédien et producteur **Bruno Solo** (24 février 2026).

#### Un engagement sur la situation des femmes à l'international

Au cours de la période, la délégation a apporté un éclairage particulier sur deux pays dans lesquels les femmes subissent l'oppression quotidienne et la privation de leurs droits fondamentaux :

- **l'Iran**, avec l'audition, conjointe avec la délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale, de **Narges Mohammadi**, prix Nobel de la paix 2023, qui intervenait en visioconférence depuis Téhéran lors d'une sortie temporaire de prison (23 janvier 2025) et celle de **Shirin Ebadi**, prix Nobel de la paix 2003 (17 février 2026), conjointe avec la commission des affaires étrangères, des forces armées et de la défense du Sénat ;
- et **l'Afghanistan**, avec l'audition de **Marzieh Hamidi**, athlète afghane réfugiée en France et menacée de mort dans son pays (30 octobre 2024).

<sup>1</sup> Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants.

## C. De nombreux déplacements et visites de terrain

Au cours de la période triennale, la délégation a mené plus d'une **vingtaine de déplacements et visites**, en France (à Paris et en région) comme à l'étranger.

Outre les visites conduites à **Paris** (IHU Curie, La Mie de Pain, le Samu social ou à la *Paris Games Week*) citons les déplacements à **Caen** (Récidive du viol), à **Marseille** (Femmes sans abri), sur le plateau de **Saclay**, dans la **Meuse** et à **Lisbonne** (Femmes et sciences), à **Montpellier** (Place des femmes dans les jeux vidéo) ou à **Montréal** (Masculinismes et Place des femmes dans les jeux vidéo).

### Une première participation officielle de la délégation à la 69<sup>ème</sup> session de la CSW de l'ONU

Du 9 au 14 mars 2025, une délégation composée de **sept sénatrices** de la délégation s'est rendue à New York pour participer à la 69<sup>e</sup> session de la CSW (Commission on the Status of Women) de l'ONU, **plus grand rassemblement mondial annuel dédié à l'égalité et à l'autonomisation des femmes**, réunissant chaque année des représentants des États membres et des entités des Nations Unies ainsi que des ONG.

Au cours d'une semaine riche en rencontres, échanges et enseignements, la délégation a pu porter la **problématique des violences pornographiques systémiques** sur la scène internationale en organisant, le 12 mars 2025, un *side event* intitulé « Violence in porn = violence against women », faisant suite à la publication en septembre 2022 du rapport d'information de la délégation sur l'industrie pornographique : *Porno, l'enfer du décor*<sup>1</sup>.

Une quinzaine de députés étaient également présents ainsi qu'une délégation française de près de 80 personnalités menées par la ministre Aurore Bergé.

La présence à la CSW d'une délégation parlementaire bicamérale et transpartisane particulièrement étoffée, aux côtés de la délégation ministérielle, a été perçue comme un **signal fort de l'implication de la France** dans le combat pour les droits des femmes dans le monde.

## D. Une activité événementielle ancrée dans l'ADN de la délégation

### 1. Un temps fort annuel incontournable : le Prix de la délégation

Instituée à l'occasion du **20<sup>e</sup> anniversaire de la délégation, en 2019**, le prix de la délégation aux droits des femmes met à l'honneur des personnalités et associations engagées dans la défense des droits des femmes et ayant contribué à **éclairer les réflexions de la délégation au cours de l'année**.

#### Parmi les lauréats des derniers palmarès du prix de la délégation



Le **Samusocial** de Paris pour ses multiples actions en faveur des femmes sans domicile. Le prix de la délégation a ainsi été remis à sa directrice générale, Vanessa Benoit (2024) ;



Maîtres **Stéphane Babonneau** et **Antoine Camus**, avocats, pour leur défense de Gisèle Pelicot et leur combat en faveur de la reconnaissance de la soumission chimique comme forme de violence faite aux femmes (2025) ;



**Jeanne Hefez**, chargée de plaider au sein de l'ONG IPAS, pour ses travaux sur les mouvements anti-droits et masculinistes (2025) ;



**Charlotte Jacquemot**, chercheuse au CNRS, directrice du département d'études cognitives de l'ENS-PSL, pour ses travaux sur les discriminations de genre et la féminisation des filières scientifiques (2025).

<sup>1</sup> <https://www.senat.fr/rap/r21-900-1/r21-900-1.html>

## 2. Des événements variés et fédérateurs tout au long de l'année

La délégation organise régulièrement des événements ou colloques en lien avec la **Journée internationale des droits des femmes du 8 mars** (Femmes et IA : briser les codes, 7 mars 2024 ou Femmes scientifiques : des parcours modèles et inspirants, 6 mars 2025) et la **Journée pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes du 25 novembre** (Colloque sur le consentement et la définition pénale du viol, 21 novembre 2024).

En 2024, le vote historique en faveur de la **constitutionnalisation de l'IVG** a été l'occasion d'une **rencontre inédite** entre les **trois délégations aux droits des femmes** (Sénat, Assemblée nationale et CESE), le 5 mars 2024.

*Et aussi : l'inauguration de la Salle Olympe de Gouges, les dîners « Femmes inspirantes », deux représentations théâtrales et cinq projections de documentaires et courts-métrages organisées au Sénat sur des thématiques en lien avec les activités de la délégation*

## III. UNE POLITIQUE VOLONTARISTE DE COMMUNICATION

En s'appuyant sur une **présence digitale renforcée**, notamment via des **captations et retransmissions systématiques** de ses auditions et tables rondes, une **page internet exhaustive**, une **dynamisation de ses retours presse** et un **investissement stratégique sur le réseau social professionnel LinkedIn**, la délégation a considérablement accru la visibilité de ses travaux.



25/02/2026  
**Droits des femmes**  
Extrait - Bruno Solo lors de la table ronde "violences faites aux femmes : paroles d'hommes engagés"

Total **541 k vues**

Instagram	287 k	Facebook	134 k
TikTok	84 k	YT+Link	37 k

Education des garçons  
"Toi aussi, fais gaffe à tes gestes"

En 2025-2026, la table ronde « **Paroles d'hommes engagés contre les masculinismes et les violences faites aux femmes** », en présence de Bruno Solo, le 24 février 2026, a constitué un très beau succès de communication sur les différents réseaux sociaux avec un total de **près de 550.000 vues**.

### POUR EN SAVOIR PLUS

La page de la délégation aux droits des femmes :

[Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes | Sénat](#)



**Dominique VÉRIEN**

Présidente

Yonne - Union Centriste

✉ [delegation-femmes@senat.fr](mailto:delegation-femmes@senat.fr)

☎ 01.42.34.33.81



[www.senat.fr](http://www.senat.fr)

